



Démarche préparatoire à un cadre de cohérence de l'aménagement et des transports sur l'aire métropolitaine lilloise

8 novembre 2011
Session 5

du groupe de travail
Trame verte et bleue, espaces
agricoles, ressource en eau et
risques naturels



Elodie RENOULT

Point d'étape

Documents produits par le GT2 :

1. État des lieux des milieux naturels, des espaces agricoles, de la ressource en eau et des risques naturels sur l'Aire métropolitaine lilloise
2. Identification des continuités écologiques souhaitables et des opportunités de les concrétiser sur l'Aire métropolitaine lilloise (recensement des schémas TVB)
3. État des lieux des sites naturels producteurs d'aménités

=> Synthèse à l'issue de la phase de travail portant sur l'état des lieux et le recensement des projets

Éléments à analyser :

- Contribution de la DRAAF (15/10/2010)
- Contribution rapport sur les aménités

Etat des lieux des espaces naturels support d'aménités

1- TVB et aménités

La TVB répond avant tout à un objectif de préservation de la biodiversité mais ne peut négliger l'objectif de cadre de vie des habitants surtout dans des régions ou dans des secteurs comme l'AML où la demande d'espaces naturels est très forte du fait de l'urbanisation et de la forte densité de population.

Définition des aménités : agrément procuré par la simple fréquentation d'un lieu (ex : vision d'un paysage, sons reposants...).

A contrario, l'agrément procuré par des activités de plein air ne sont pas des aménités car l'agrément n'est pas directement procuré par le lieu mais par l'activité qui s'y déroule. Néanmoins, ces espaces loisirs et de tourisme constituent une offre de bien être importante pour la population et peuvent donc être retenues dans le cadre d'une TVB si ces activités sont compatibles avec des objectifs écologiques.

Etat des lieux des espaces naturels support d'aménités

2- Les espaces producteurs d'aménités

a) Les espaces pourvoyeurs d'aménités paysagères

- **les paysages** (18 grands paysages naturels et ruraux identifiés sur l'AML parmi lesquels 8 sont à préserver à court-terme et 18 à moyen terme, d'après le schéma régional des services collectifs des espaces naturels et ruraux).
- **les sites classés et inscrits** (27 sites Classés et Inscrits identifiés : pourvoyeurs d'aménités au regard de leurs caractéristiques paysagères ou scientifiques, et dont la propriété est publique ou semi-publique)
- **les parcs et jardins** ouverts au publics (si caractéristiques écologiques adaptées)

b) Les espaces pourvoyeurs d'aménités « nature »

- **les zones forestières**, support d'aménités quand l'accessibilité au public est garantie (c'est le cas des forêts communales, domaniales etc...)
- les zones identifiées dans les zonages d'inventaire (**ZNIEFF**) ou de protection (**RNN, RNR...**) si accessibilité publique
- **les sites gérés par des collectivités et associations** à des fins écologiques et permettant l'ouverture au public (ex: ENS, sites gérés par ENLM ou par association Chico Mendès....)

Etat des lieux des espaces naturels support d'aménités

3- Les espaces de loisirs et de tourisme, présentant des caractéristiques écologiques significatives

a) Les itinéraires de randonnée

Pédestres, Cyclotouristiques, Vélo routes et voies vertes, voies d'eau navigables, voies inscrites au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées dont les objectifs sont la conservation des chemins ruraux et la continuité des itinéraires

b) Equipements de loisirs de plein air

Centres d'éducation Nature (spécialisés dans l'éducation à l'environnement), Sports de plein air, base et centre de loisirs, espaces fortement artificialisés qui peuvent être support de TVB si des mesures bien spécifiques (gestion différenciée par ex)sont mise en oeuvre (golfs, base de loisirs de plein air, port de plaisance...)

c) Les espaces agricoles et le tourisme vert

qui contribuent au maintien d'une dynamique dans les campagnes et facilitent le dialogue entre milieux ruraux et urbains



Ordre du jour

1. Quelle définition des continuités écologiquement souhaitables ?

Pierre-Jean BERTHELOT – CETE

- 1.1 Présentation d'une analyse croisée de 3 couches de données naturalistes dans le but de définir des zones à enjeux
- 1.2 Présentation d'une analyse de cohérences et divergences entre les schémas de trames vertes et bleues régionale et locales
- 1.3 Zoom sur le pays de la Lys Romane

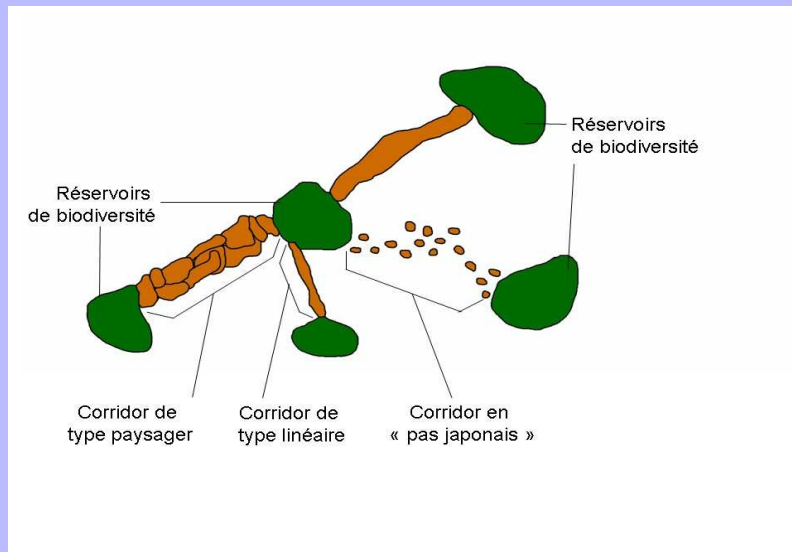
Ordre du jour

2. Projets de trame verte et bleue : tentative de recensement des projets et de typologie

Stéphanie MEERPOEL – DREAL

- projets contribuant aux continuités écologiques
- projets contribuant à la matrice écologique et paysagère

Projets contribuant aux continuités écologiques



Projets qui ...

- confortent des réservoirs de biodiversité
- préservent, restaurent ou créent des corridors écologiques reliant ces réservoirs de biodiversité

... et dont la localisation se situe sur le tracé du schéma régional TVB ou des schémas territoriaux TVB

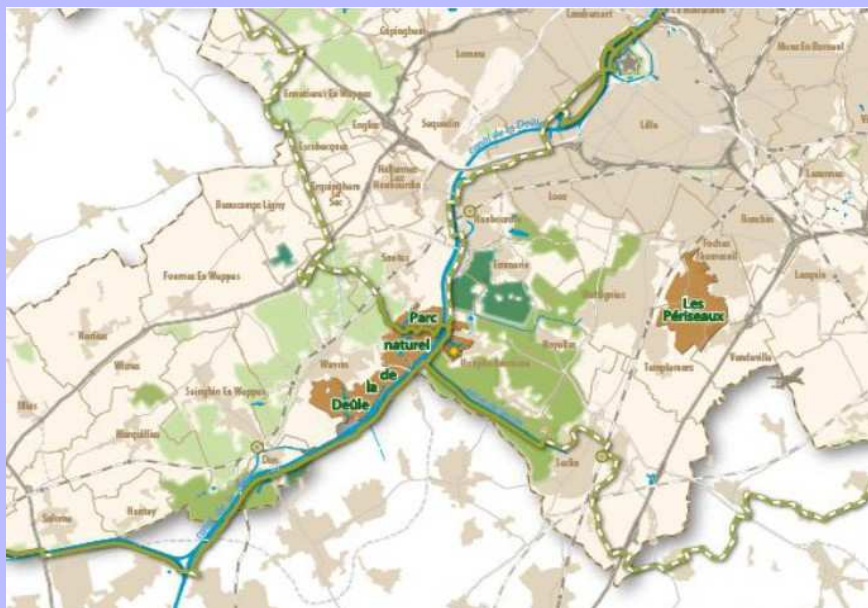
Projets contribuant à la matrice écologique et paysagère

Projets qui ne sont pas voués à relier des réservoirs de biodiversité mais qui permettront d'améliorer la qualité de la matrice naturelle et paysagère du territoire.

3 types de projets :

- **projets sur des espaces à renaturer** : projets de restauration écologique sur des espaces isolés, non connectés à des réservoirs de biodiversité mais sur lesquels la biodiversité pourrait se développer à terme (notamment en raison de l'importance de la surface concernée)
- **projets de « nature en ville »** : projets de restauration écologique et de gestion différenciée d'espaces urbains, péri-urbains ou industriels (jardins publics, murs et terrasses végétalisés, verdissement de zones industrielles et de ZAC ...)
- **projets « représentant des supports d'aménités »** : projets qui participent à l'amélioration de la matrice écologique et paysagère mais qui répondent également à un besoin d'aménité (amélioration du cadre de vie, loisirs, tourisme...)

Ex de projets sur des espaces à renaturer : le parc des Périseaux



Aménagement de chemins, des franges paysagères, de sites particuliers à potentiel écologique

Objectifs du projet :

Maintien d'une agriculture productive, ouverture d'espace de promenade à destination des familles, saut qualitatif en matière de biodiversité, un paysage qui reste authentique.

Tableau de recensement des projets de concrétisation de TVB

- classe les projets par territoire (pays, CA...) . Au total : 149 projets
- distingue les projets selon leur nature :
 - contribuant à une continuité écologique (31%)
 - ou contribuant à l'amélioration de la matrice du territoire (45%)
 - ou les 2 à la fois (20%)
- précise l'état d'avancement des projets (à initier, en cours, réalisé), la surface et/ou le linéaire
- reprend les projets issus du rapport fait par la COMET en 2007
- a pris en compte les observations des partenaires suivants (CUA, CA Maubeuge Val de Sambre, Pays du Cambrésis, Pays de la Lys Romane, ENLM, LMCU)

Souhait de disposer des observations des autres partenaires concernés (Pays coeur de Flandres, PNR SE, CA Artois Comm, CA Douaisis, CC coeur d'ostrevent, CA Valenciennes Métropole, MBM, CA Hénin Carvin) pour compléter ce tableau

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Projets de TVB par nature de projets

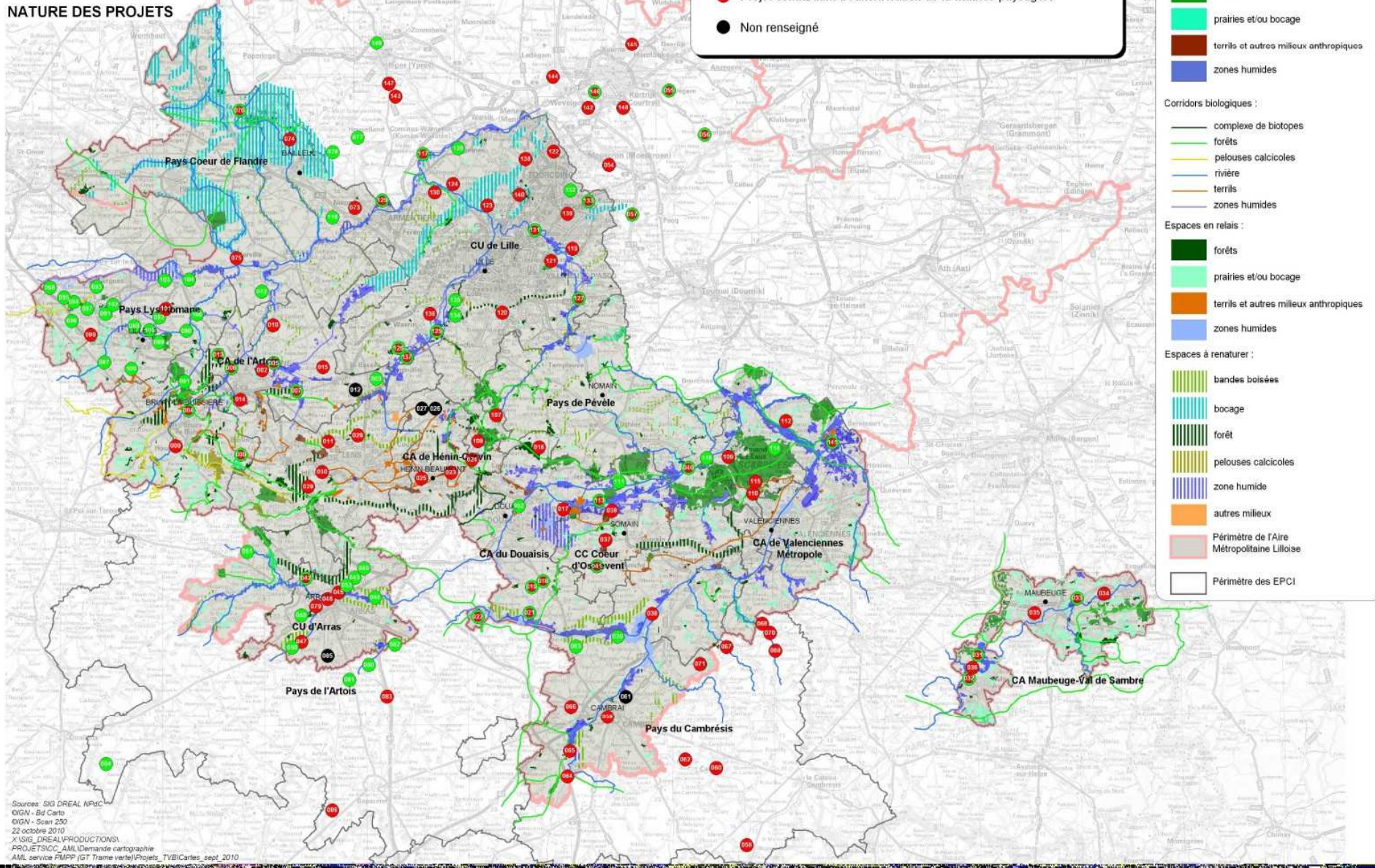
Projets de trame verte et bleue concrétisés ou en cours de concrétisation sur le territoire de l'AML, identifiés par la DREAL en date du 8 juillet 2010, corrigés le 8 octobre 2010 suite aux compléments et corrections apportés par la CUA, la CA Maubeuge Val de Sambre, ENLM, pays Lys Romane, LMCU et le pays du Cambrésis.

NATURE DES PROJETS

- Projet contribuant à la constitution de continuités écologiques
- ● Projet contribuant à la fois à la constitution de continuités écologiques et à l'amélioration de la matrice paysagère
- Projet contribuant à l'amélioration de la matrice paysagère
- Non renseigné

Schéma régional TVB (fond de carte)

- Coeurs de nature :
- coteaux calcaires
 - forêts
 - prairies et/ou bocage
 - terroirs et autres milieux anthropiques
 - zones humides
- Corridors biologiques :
- complexe de biotopes
 - forêts
 - pelouses calcicoles
 - rivière
 - terroirs
 - zones humides
- Espaces en relais :
- forêts
 - prairies et/ou bocage
 - terroirs et autres milieux anthropiques
 - zones humides
- Espaces à renaturer :
- ▨ bandes boisées
 - ▨ bocage
 - ▨ forêt
 - ▨ pelouses calcicoles
 - ▨ zone humide
 - ▨ autres milieux
 - ▨ Périmètre de l'Aire Métropolitaine Lilloise
 - ▨ Périmètre des EPCI



Sources: SIG DREAL NPdC
 OIGN - Bd Carte
 OIGN - Scale 250
 22 octobre 2010
 X SIG DREAL/PRODUCTIONS
 PROJETS/OC_AML (Demande cartographie
 AML service PUMP (27 Trame verte/Projets TVB/Cartes_eop_2010

Projets de TVB selon leur état d'avancement

Projets de trame verte et bleue concrétisés ou en cours de concrétisation sur le territoire de l'AML, identifiés par la DREAL en date du 8 juillet 2010, corrigés le 8 octobre 2010 suite aux compléments et corrections apportés par la CUA, la CA Maubeuge Val de Sambre, ENLM, pays Lys Romane, LMCU et le pays du Cambrésis.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Limite AML

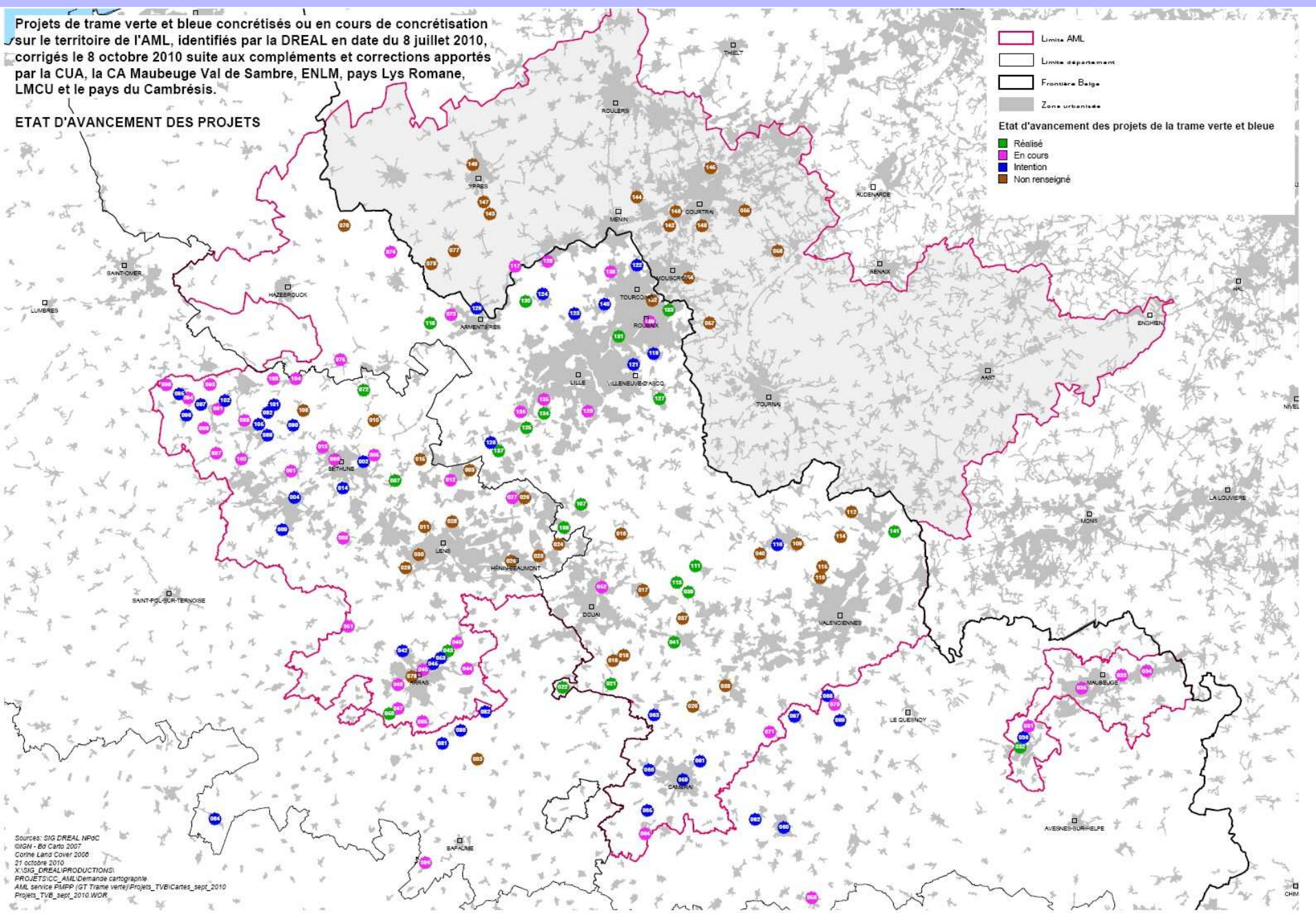
Limite département

Frontière Belge

Zone urbanisée

Etat d'avancement des projets de la trame verte et bleue

- Réalisé
- En cours
- Intention
- Non renseigné

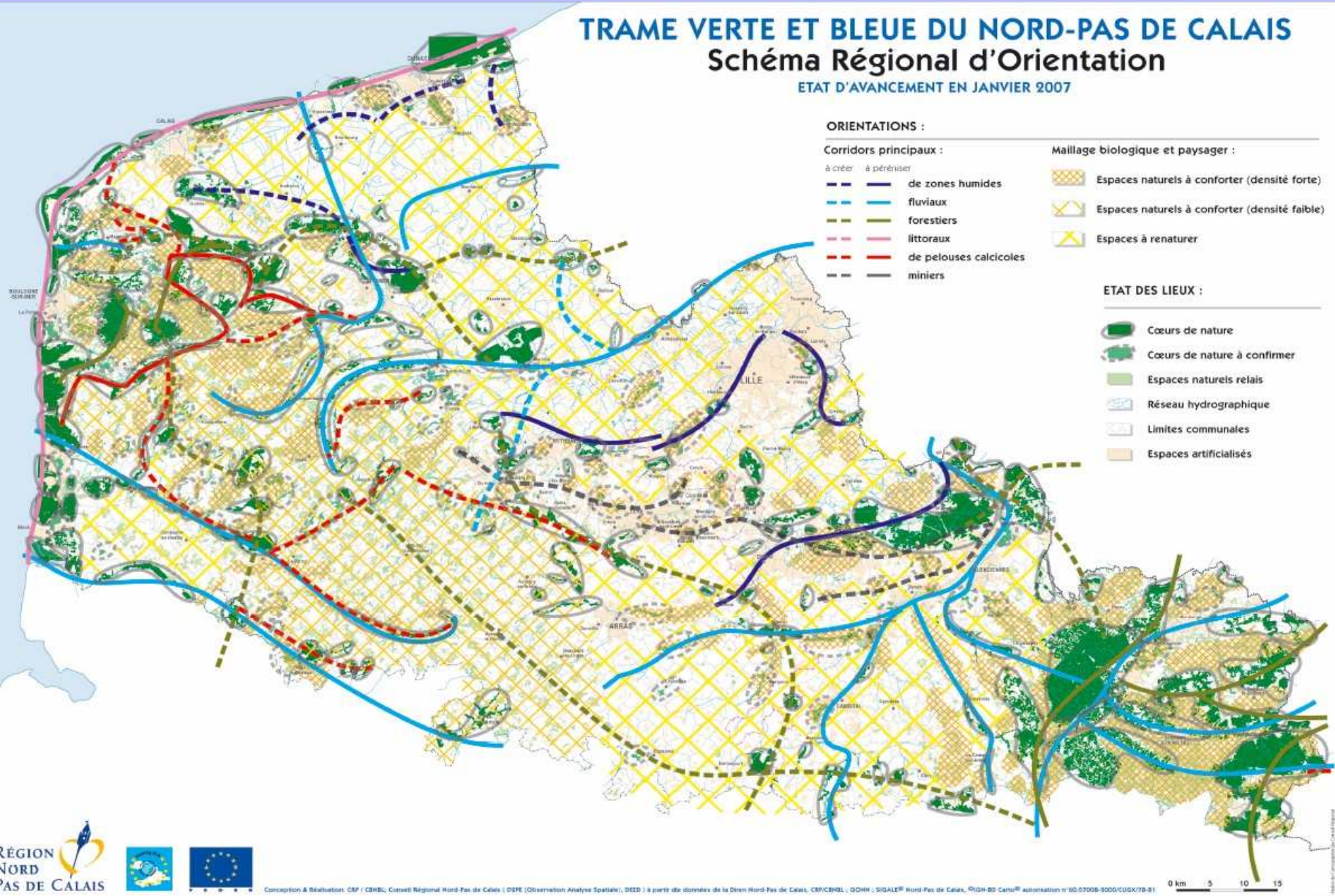


Sources: SIG DREAL NP04
©IGN - B3 Carto 2007
Corine Land Cover 2006
21 octobre 2010
X/SIG_DREAL/PRODUCTIONS/
PROJETS/CC_AML/Demande cartographie
AML service P&PP (GT Trame verte)/Projets_TVBI/cartes_sept_2010
Projets_TVBI_sept_2010.WOR

TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS

Schéma Régional d'Orientation

ETAT D'AVANCEMENT EN JANVIER 2007



Conception & Réalisation: CRP / CRBC; Conseil Régional Nord-Pas de Calais / DIFE (Observation Analyse Spatiale); DEED à partir des données de la Dren Nord-Pas de Calais; CRP/CNBL; GDH; SIGALE Nord-Pas de Calais; OGH-BD Cartho; autorisation n° 60.07006-0000/CUGX/78-B



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement